

**Zeitschrift:** Générations : aînés  
**Herausgeber:** Société coopérative générations  
**Band:** 33 (2003)  
**Heft:** 2

**Rubrik:** Cantons

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le social joue une nouvelle carte

■ **Née de la réflexion de deux assistants sociaux conscients de lacunes dans le domaine de l'aide à domicile, La Carte Blanche vient étoffer l'offre sociale à Genève, cela d'une manière originale.**



Gilles Chervet est le cofondateur de l'association genevoise La Carte Blanche.

Pendant plus d'un an, Gilles Chervet et Daniel Querio, assistants sociaux de formation, ont échangé des réflexions sur leur expérience du terrain. «C'est précisément sur le terrain, et en particulier en se rendant chez les gens, que l'on peut le mieux se rendre compte de leur mode de vie, de leurs difficultés, remarque Gilles Chervet. S'il est dans le mandat des assistants sociaux de se rendre à domicile, force est de constater qu'ils y vont peu ou de moins en moins,

par manque de temps, surcharge de travail. Or, recevoir une personne dans le cadre d'un centre d'action sociale et de santé (CASS), c'est bien, mais pour ce rendez-vous, la personne se sera peut-être préparée à sortir de chez elle, à faire bonne impression, et l'on n'aura le plus souvent aucune idée de son véritable quotidien.»

C'est ainsi que s'est développée l'idée de proposer à toute personne dans le besoin, à son domicile, une multitude de petits

services. En d'autres termes, on pourrait dire que La Carte Blanche lie le social à l'artisanal. «Nous offrons notamment des services de dépannage pratique – menuiserie, électricité et autres – ou de transport, ainsi qu'une aide en matière de gestion et de conseil social», précise Gilles Chervet.

Si cette nouvelle association à but non lucratif propose des services très concrets, elle met particulièrement en avant son rôle social. «Bien sûr, nous ne som-

mes pas les seuls à rendre visite aux personnes. La FSASD (Fondation des services d'aide et de soins à domicile) voit également ses clients dans leur environnement, mais il s'agit souvent d'aides ménagères ou d'infirmiers. Cela n'enlève rien à leurs compétences, leur action reste cependant limitée à leur mandat d'aide et de soins. Notre rôle est donc d'avoir un regard complémentaire, pratique, global sur la situation de la personne, sur ses difficultés, et, le cas échéant, de transmettre ces informations à d'autres services.»

Gilles Chervet prend pour exemple le transport d'une personne âgée hospitalisée, que La Carte Blanche a pour mandat de reconduire à son domicile, afin d'y régler certaines choses urgentes, dont le courrier notamment. «Nous ne nous contentons pas de ramener cette personne dans son appartement. Nous allons peut-être constater que son logement est dans un état qui ne lui permet plus d'y vivre, surtout en convalescence. Nous pourrions évaluer de quelle aide supplémentaire elle a besoin et des aménagements nécessaires à son état de santé. Dans tous les cas, nous intervenons avec un regard social en plus d'un regard d'artisan et ceci dans une approche humaniste. Notre intervention peut aller au-delà de la demande initiale.»

Gilles Chervet insiste sur le logo de l'association: une main

tendue, une oreille et un œil. «Notre rôle, c'est tendre la main, écouter, regarder. Nous sommes des intermédiaires. Les gens sont par ailleurs particulièrement sensibles au fait de pouvoir parler, et d'être écoutés, chez eux. Ils ont peut-être le sentiment d'avoir plus de temps.»

Dans le souci de n'être en aucun cas une concurrence pour les artisans locaux, les responsables de La Carte Blanche s'assurent dans toute la mesure du possible que les clients faisant appel à eux sont dans une situation financière et personnelle qui le justifie. «Si nous constatons qu'il y a abus, nous renvoyons ces demandes de services à d'autres prestataires.»

## Clientèle de seniors

Lancée en août 2002, cette association fonctionne avec très peu de moyens mais une immense bonne volonté. «Nous sommes appuyés par quelques organismes qui nous confient des mandats: des assistants sociaux, le Service du tuteur général, et d'autres partenaires ponctuels ou plus réguliers.» La

clientèle de La Carte Blanche est constituée de seniors, mais aussi de personnes souffrant de troubles psychiques, de polytraumatismes, ou en situation financière précaire. Cela étant, quiconque peut demander un soutien, selon la loi de l'aide au domicile de 1992. En plus de fournir des services ponctuels, l'association a reçu des mandats pour de plus gros travaux, qui l'ont aidée à démarrer. Cependant, elle aurait bien besoin de quelques subventions et espère à l'avenir une reconnaissance plus concrète de son utilité.

La Carte Blanche a beaucoup de clients privés. En prenant la carte qu'elle propose vous bénéficiez ainsi d'un abonnement pour un certain nombre de services, au gré de vos besoins. Cette carte, qui représente une garantie d'assistance à domicile, est valable une année pour six à douze interventions, selon le type de service. Les collaborateurs de La Carte Blanche interviennent sur simple appel téléphonique, dans un délai de cinq jours ouvrables.

Catherine Prélaz

## Une carte annuelle

Si votre situation le justifie (n'hésitez pas pour cela à demander directement conseil aux responsables de l'association), vous pouvez obtenir une Carte Blanche personnelle valable une année, pour 250 francs. Pour les bénéficiaires de l'OCPA, elle coûtera seulement 200 francs.

Au nombre des services disponibles: menuiserie, soudure, retouche, montage-démontage de meubles, électricité; conseil social (médiation, gestion, curatelle, demande de prestations, aide à la recherche d'emploi); déclaration d'im-

pôts; écrivain public (lettres, formulaires divers); transports sur le canton de Genève (personnes et objets); soutien personnel et administratif en cas d'hospitalisation et de convalescence. Il est également possible de faire appel ponctuellement aux services de la Carte Blanche, ce qui ne vous engage que pour une première fois!

### » Renseignements:

La Carte Blanche, 8 rue des Grottes, 1201 Genève. Tél. 022 734 31 30, fax 022 734 31 40. Internet: [www.lacarteblanche.ch](http://www.lacarteblanche.ch).

## OCPA

# Renouvellement des abonnements TPG

Voici la marche à suivre pour le renouvellement des abonnements TPG destinés aux bénéficiaires de l'Office cantonal des personnes âgées (OCPA).

En préambule, sachez tout d'abord que votre abonnement actuel est valable jusqu'au 28 février 2003 et que vous pourrez l'utiliser jusqu'à fin mars 2003. Vous avez reçu, ou allez recevoir ces prochains jours, une lettre de l'OCPA, de couleur orange, vous informant sur la marche à suivre pour renouveler votre abonnement et les dates auxquelles vous pourrez effectuer cette démarche. Gardez-la précieusement car elle vous sera indispensable pour obtenir votre nouvel abonnement.

## Quelques conseils

- Présentez-vous personnellement à l'un des trois guichets TPG: Cornavin, Rive ou Bachet-de-Pesay, en vous conformant strictement aux dates et horaires qui vous sont réservés (mentionnés dans la lettre de l'OCPA).

### Munissez-vous de:

- la lettre de couleur orange de l'OCPA;
- votre abonnement annuel 2002;
- votre carte de base (carte avec photo).

**Attention:** la carte de base est valable 10 ans. Si elle arrive à échéance avant le 31 mars 2004,

elle devra être renouvelée. Dans ce cas, pensez à prendre avec vous une photo passeport. En respectant ces quelques consignes, les démarches à effectuer pour le renouvellement de votre abonnement se dérouleront de manière plus aisée, pour vous et toutes les personnes concernées.

Pour rappel, l'OCPA accorde un abonnement annuel des Transports publics genevois (TPG) aux bénéficiaires de prestations mensuelles régulières. Cet abonnement donne droit à la libre circulation sur l'ensemble du réseau genevois. Il est donc nécessaire d'acheter un billet pour se rendre en France.

## OCPA

Office cantonal des personnes âgées

Route de Chêne 54

Case postale 378

1211 Genève 29

Tél. 022 849 77 41

Fax 022 849 76 76

[www.geneve.ch/social/ocpa](http://www.geneve.ch/social/ocpa)

Accueil au public (rez-de-chaussée) de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

■ Loger sous un même toit des personnes âgées et des petits enfants, favoriser leur rencontre et les échanges. A Châtel-Saint-Denis, Claude Ecoffey a conçu un nouveau lieu de vie.

# Plusieurs générations sous le même toit

Un nouveau projet habite la Maison Saint-Joseph et plus particulièrement son directeur, Claude Ecoffey: créer un lieu de vie où se côtoieraient les générations. En outre, ce lieu offrirait un service de repas et d'aide à domicile de proximité à des personnes qui souhaitent conserver l'intimité d'un appartement plutôt que d'entrer dans un home.

La Maison des Générations entend ainsi réunir sous le même toit, une crèche et des appartements aménagés de manière à permettre le maximum d'autonomie en cas de léger handicap. Tous les services de soutien y auraient également leur place: soins à domicile, aide familiale, Pro Senectute, Pro Infirmis. «Dans le grand âge, les gens sont à la recherche de sécurité», note M. Ecoffey. Avec tous les services dans le même bâtiment, la Maison des Générations répond à ce besoin et évite les parcours du combattant dans le dédale administratif.»

## Un rêve

L'édifice n'est pas encore construit, mais il a déjà sa place au cœur de Châtel-Saint-Denis, à proximité des transports publics et de tous les services (médecin, banque, poste, magasins). La Fondation de la Maison Saint-Joseph a acquis le terrain, il y a quelques mois. «Cette

situation est exceptionnelle, remarque M. Ecoffey, elle répond à notre philosophie de favoriser les rencontres, de ne pas cloisonner les personnes âgées en dehors de la cité.»

Le concept est élaboré et les appuis politiques locaux lui sont assurés. Le syndic de Châtel-Saint-Denis, par ailleurs président de la Fondation, est enthousiaste: «C'est un rêve que nous avons depuis longtemps de réunir la jeunesse et la vieillesse», déclare Joe Genoud. Les personnes âgées ont besoin du message des jeunes, et ceux-ci de l'expérience et des conseils de leurs aînés.»

Une collaboration existe déjà entre la crèche Les Pitchounes et la Maison Saint-Joseph, située à quelques dizaines de mètres. La première bénéficie des services de traiteur et de blanchisserie de la seconde et celle-ci participe régulièrement à des fêtes à la maison de retraite et donne de petits spectacles de marionnettes ou de chansons.

La Maison des Générations serait un pas de plus dans la rencontre, puisque la crèche déménagerait dans le nouveau bâtiment. La directrice des Pitchounes est vivement intéressée par ce projet. Elle imagine déjà des acti-



Tilman Kehren

Claude Ecoffey, entre deux sculptures de Guillemette de Willancourt exposées à la Maison Saint-Joseph.

vités communes: «Nous pourrions cultiver ensemble un jardin potager, faire la cuisine, peindre ou écouter des histoires; au-delà du travail en commun, de la rencontre, les personnes âgées transmettraient leurs connaissances et savoir-faire aux enfants.»

«La rencontre, les échanges doivent rester naturels», souligne de son côté Claude Ecoffey. Il y aura des espaces communs, des bancs dans le jardin, parfois les enfants et les locataires partageront un repas ou une collation. Nous voulons créer une structure qui favorise les contacts, mais ne

rien imposer.» Ce nouveau lieu de vie, conçu pour favoriser l'autonomie, rompre la solitude et relier les générations, a été accueilli de manière favorable, aussi bien au niveau du canton que de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). Restent le financement et la construction. Si tout marche comme prévu, la Maison des Générations ouvrira ses portes en 2005.

Annette Wicht

» Renseignements: Claude Ecoffey, directeur de la Maison Saint-Joseph, tél. 021 948 11 22.

## Jura bernois

## Nouveaux tarifs dans les homes

Le canton de Berne a introduit, le 1<sup>er</sup> janvier 2003, un nouveau système tarifaire dans les foyers pour personnes âgées. De quatre, le nombre de catégories de degrés de soins a passé à onze. Selon les dispositions de la loi sur l'assurance maladie, il s'agit de définir – et de facturer – les besoins des pensionnaires

de manière plus détaillée, explique la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton, en soulignant que les premiers à en profiter seront les pensionnaires eux-mêmes. L'aménagement de la vie quotidienne et les soins devraient ainsi être mieux ciblés.

Pour nombre des 13 000 personnes âgées vivant dans l'un des 300 établissements médico-sociaux bernois, les coûts des soins et de la prise en charge ont – ou vont – donc changer. Certaines payeront davantage, d'autres moins. Les foyers, de leur côté, profitent eux aussi du nouveau système, souligne l'Of-

fice d'information du canton: ils sont rémunérés selon le temps et le travail effectivement investis dans les soins et la prise en charge. Ils perçoivent par conséquent des sommes plus élevées pour les pensionnaires très dépendants et sont par là encouragés à accueillir ce groupe de personnes. **N. R.**

## Valais

## Le temps est au troc

**Un service contre un coup de main, un prêt pour un rendu. C'est le principe des réseaux d'échanges basés sur la réciprocité.**

**G**érard s'occupe des papergasses de Yann qui offre les légumes de son jardin à Paul qui lui-même entretient la voiture de Maude, cette dernière faisant des retouches pour Gérard... Le troc – de biens ou de services – se veut une forme d'économie différente, renforçant le lien social et la solidarité entre les individus. En Valais, plusieurs associations se sont constituées autour de ce concept; à Sion, notamment, à l'initiative de l'Association Femmes-Rencontres-Travail, à Sierre et à Martigny où une section est en gestation.

## Tout s'échange

«Le réseau permet d'abolir les barrières sociales, culturelles,

économiques et de générations», explique Nicolas Berclaz, secrétaire de Troc-Actif à Sierre. «Il ne s'agit pas d'un engagement astreignant. Chacun propose des services selon ses désirs et ses compétences, et il n'est nullement nécessaire de les rendre dans les jours suivants», explique M<sup>me</sup> Délez, responsable de Troc-Temps, à Sion. Tout peut s'échanger: services, activités, coups de main en tout genre; les biens, les marchandises et objets; l'enseignement, les conseils, divers cours, échanges de savoir, ainsi que les «trocs loisirs» comme les jeux de société.

Pour les personnes intéressées, la démarche à suivre est simple: prendre rendez-vous pour un entretien avec les responsables de l'une ou l'autre des associations. Ce contact permettra de faire connaissance, «lister» les compétences, les ressources et talents mis à disposition et d'enregistrer les demandes. L'inscription s'accompagne d'une modique cotisation annuelle. Chaque membre reçoit une fiche personnelle et la liste des offres. Il suffit ensuite de s'informer

auprès de la personne dont l'annonce nous intéresse et de se mettre d'accord sur les modalités de l'échange.

**Françoise de Preux**

» **Renseignements:** Troc-Temps à Sion, tél. 027 322 10 18,

mardi et jeudi de 13 h 30 à 16 h. Troc-Actif, à Sierre, tél. + fax 027 455 06 60. Sur internet, [www.troc-actif.com](http://www.troc-actif.com) explique le système et donne de nombreuses informations. A Martigny, renseignements auprès d'Odile Maury, tél. 027 722 77 57.

## Groupes de conversation

## Do you speak deutsch, italiano, español?

«Chacun raconte ce qu'il a envie de dire. Le but est de ne pas oublier la langue apprise», explique Lisette Gattlen, responsable de la section valaisanne du Mouvement des aînés. Le MDA organise des groupes de conversation. La structure est informelle: une personne de langue maternelle étrangère anime un petit groupe, dans lequel chacun s'exprime. Elle intervient si un mot manque, donne l'accentuation exacte. On bavarde,

on rit, on commente les dernières nouvelles. Le plaisir de se retrouver est aussi important que l'exercice linguistique. **F.P.**

» **Renseignements:** Le mardi à 9 h 30 italien, à 10 h 30 espagnol. Le jeudi à 9 h 30 allemand, à 10 h 30 anglais, au Centre Totem à Sion, à condition d'être membre du MDA. Cotisation annuelle: Fr. 30.-. Inscriptions auprès de M<sup>me</sup> Lisette Gattlen, rue du Scex 21, 1950 Sion.